

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DISTECH CONTROLS SAS

1 - CHAMP D'APPLICATION - FORCE EXECUTOIRE

Les présentes conditions générales de vente (« **CGV** ») s'appliquent à toute vente de Produits ou à toute fabrication de Produits effectuée par Distech Controls SAS au profit du client (« **Client** »). Les CGV sont opposables et applicables envers le Client lors de la passation d'une commande auprès de Distech Controls SAS.

Les « **Produits** » désigne tout bien matériel à fournir par Distech Controls SAS au Client.

Les CGV prévalent sur toutes autres conditions générales mentionnées sur tout autre document, notamment sur les conditions générales du Client ou sur le bon de commande. Les réserves et modifications des CGV par le Client ne sont opposables que si elles sont préalablement formalisées dans un document écrit et signé par un représentant dûment habilité de Distech Controls SAS.

2 - ORDRES

2.1 Passation de commandes

Les commandes sont passées par le Client par l'envoi d'un bon de commande écrit par courrier électronique à Distech Controls SAS. Le bon de commande mentionne les éléments suivants : les références des produits et/ou services, la quantité de produits et/ou services, le nom du projet, le nom d'un interlocuteur au sein de la société du Client, ainsi que ses coordonnées, l'adresse de livraison prévue, la date de livraison prévue, l'adresse de facturation. Les frais administratifs et forfaitaires seront facturés pour toute commande inférieure à deux cent cinquante euros (250 €) HT.

2.2 Acceptation de la commande

La commande n'est réputée acceptée qu'à compter de l'envoi d'un accusé de réception de la commande par Distech Controls SAS au Client confirmant les articles de la commande. Les commandes négociées oralement ne deviennent définitives qu'après réception d'un bon de commande et l'acceptation de Distech Controls SAS par un accusé de réception de la commande.

2.3 Changement de commande

Aucune commande ne pourra être modifiée après sa passation par le Client, sans l'accord écrit préalable de Distech Controls SAS. En tout état de cause, si Distech Controls SAS accepte une modification de commande, celle-ci pourrait entraîner une augmentation de prix et donner lieu à une prolongation du délai indicatif de livraison initialement prévu, sur la base des modalités communiquées par Distech Controls SAS au Client.

2.4 Annulation de commande

Après avoir été acceptée, aucune commande ne pourra être annulée par le Client sans l'accord écrit préalable de Distech Controls SAS. En tout état de cause, si Distech Controls SAS accepte d'annuler une commande, le Client sera redevable de plein droit à Distech Controls SAS, sans mise en demeure préalable ni autre formalité préalable, d'une indemnité égale au coût des fournitures majoré de vingt pour cent (20 %).

3 - CONDITIONS TARIFAIRES

3.1 Prix des Produits et services

Tous les prix sont ceux en vigueur au moment du devis. Sauf accord écrit contraire entre les parties, les prix n'incluent pas la TVA, ce sont des prix départ usine et l'euro est la monnaie, sauf pour les ventes à la Grande-Bretagne pour lesquelles la devise est la GBP. Pour toute livraison effectuée hors de France, les prix ne comprennent pas l'ensemble des taxes, redevances provenant de l'extérieur du territoire français, qui sont à la charge du Client. Seuls les prix indiqués dans l'accusé de réception de la commande lient contractuellement les parties.

3.2 Évolution des tarifs

Dans l'hypothèse où des éléments exogènes à Distech Controls SAS affecteraient ses Produits ou services, qui pourraient notamment consister en une variation significative des prix des matières premières, Distech Controls SAS sera susceptible de proposer une modification des conditions tarifaires, que le Client s'engage à renégocier de bonne foi. Le Client reconnaît être tenu à une obligation de loyauté et de coopération effective, obligeant le Client à engager immédiatement la renégociation, sous peine d'engager sa responsabilité contractuelle. Dans la mesure du possible, les nouvelles conditions tarifaires proposées par Distech Controls SAS seront adressées au Client dans un délai de deux (2) mois avant leur date d'entrée en vigueur prévue.

3.3 Exclusion de toute réduction de prix pour toute violation de contrat recherchée par le Client

Le Client ne peut pas se prévaloir d'une réduction de prix en application de l'article 1223 du code civil, sans préjudice pour le Client et/ou Distech Controls SAS d'utiliser tout autre recours judiciaire.

3.4 Difficultés

En cas de changement de circonstances imprévues lors de la conclusion du contrat et rendant son exécution excessivement onéreuse pour une partie, celle-ci peut demander la renégociation par une notification écrite (envoyée par lettre avec accusé de réception) à l'autre partie, en précisant la circonstance concernée ainsi que les modifications contractuelles recherchées. La renégociation interviendra dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la notification. A défaut d'accord des deux parties concernant les modifications contractuelles, le contrat pourra être résilié par une mise en demeure écrite envoyée par lettre avec accusé de réception qui prend effet après un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la présente mise en demeure. En tout état de cause, les parties excluent expressément toute possibilité pour un juge de modifier et/ou de résilier le contrat.

4 - CONDITIONS FINANCIÈRES

4.1 Dépassement de l'encours maximal autorisé

Chaque client fait l'objet d'une demande d'encours auprès de l'assureur-crédit de Distech Controls SAS ; en cas de dépassement de l'encours maximum autorisé, Distech Controls SAS se réserve le droit d'exiger un acompte s'élevant à cinquante pour cent (50 %) du montant total de la commande avant toute livraison.

4.2 Commande initiale inférieure à mille euros TVA non comprise

Pour toute commande initiale inférieure à 1 000 € HT, le paiement est dû avant la livraison.

4.3 Conditions et modalités de paiement

Les paiements s'effectuent par virement bancaire dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture. Le paiement s'entend comme l'enregistrement effectif des sommes dues sur le compte bancaire de Distech Controls SAS. Distech Controls SAS n'accorde aucune remise pour les paiements anticipés.

4.4 Retard de paiement et non-paiement

Tout retard de paiement ou défaut de paiement entraînera les conséquences suivantes :

- le paiement automatique par le Client, sans mise en demeure préalable nécessaire, de pénalités de retard basées sur le taux de la BCE gonflé de dix pour cent (10 %) ;
- le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €), sans préjudice de la capacité de Distech Controls SAS à exiger une indemnité complémentaire sur base de justificatifs en cours de validité ;
- la déchéance du terme de toutes les factures ;
- la suspension de toute nouvelle livraison ou prestation de service jusqu'au paiement intégral en principal du montant dû et avec les intérêts dus et courus.

4.5 Compensation

En aucun cas, le Client ne pourra retenir tout ou partie des sommes dues, ni opérer une quelconque compensation si les dettes mutuelles ne sont pas liquides, certaines et exigibles. Si la preuve d'un défaut du produit n'a pas été constatée et dûment établie et reconnue par Distech Controls SAS avant la fin du délai, aucune réclamation sur la qualité des livraisons ne pourra suspendre le paiement.

5 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES

TOUTS LES PRODUITS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE DISTECH CONTROLS SAS JUSQU'À L'ACCOMPLISSEMENT DE TOUTES LES OBLIGATIONS DU CLIENT ET NOTAMMENT JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL DU PRIX, EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRES. L'ACCEPTATION DE LA LIVRAISON PAR LE CLIENT IMPLIQUE L'ACCEPTATION EXPRESSE ET SANS RÉSERVE DE LA PRÉSENTE CLAUSE PAR LE CLIENT.

Nonobstant la réserve de propriété, les risques sont transférés au Client au moment de la mise à disposition des Produits au Client conformément à l'Incoterm Port Paid To (CPT) dans les locaux du Client pour les ventes en France et conformément à l'Incoterm Delivered At Place (DAP) de Brignais pour les ventes à l'exportation. Le Client s'engage à apporter toutes les précautions nécessaires à la garde et à la conservation des Produits (et notamment à ce que l'identification des Produits soit encore possible après leur livraison), jusqu'au paiement intégral du prix, et s'engage à assumer l'entière responsabilité d'assurer les Produits à compter du transfert des risques. Les contrats d'assurance conclus par le Client doivent faire expressément référence au droit de propriété de Distech Controls SAS. Le cas échéant, le Client autorise Distech Controls SAS à procéder à un inventaire contradictoire des Produits en stockage.

6 - LIVRAISONS

6.1 Livraisons - Chargement - Dédouanement

Les Produits sont livrés conformément à l'Incoterm Port Paid To (CPT) dans les locaux du Client pour les ventes en France et conformément à l'Incoterm Delivered At Place (DAP) de Brignais pour les ventes à l'exportation.

6.2 Frais de transport :

Les frais liés au transport des Produits sont à la charge du Client ou de Distech Controls SAS, selon le tableau de la Politique de Frais de Livraison disponible sur le lien suivant, en fonction de la destination et du montant de la commande :

<https://www.acuitybrands.com/support/warranty/terms-and-conditions>.

Nonobstant, Distech Controls SAS facturera un forfait pour toute commande inférieure à mille cinq cents euros HT (1500€ HT).

6.3 Délai de livraison

Sauf disposition contraire d'un engagement écrit préalable, le moment de la livraison ainsi que les délais de production sont mentionnés à titre purement indicatif. Les délais fixés et convenus d'un commun accord entre les parties restent indicatifs, sauf disposition écrite préalable stipulant le contraire. En tout état de cause, les éventuels retards de livraison ne donnent pas le droit au Client d'annuler sa commande ou de se prévaloir d'une quelconque pénalité.

6.4 Livraisons partielles

Sauf disposition contraire d'un engagement écrit préalable, Distech Controls SAS se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles avec la facture partielle correspondante ; en aucun cas, le Client ne pourra se prévaloir d'une livraison partielle pour différer le paiement d'un matériel déjà reçu.

6.5 Respect des obligations du Client et inspection des Produits

Le Client s'engage à exécuter l'ensemble des obligations qui lui incombent dans les délais prévus, notamment la communication de la documentation et des informations requises, les détails techniques et, le cas échéant, le paiement des avances convenues ainsi que l'obtention des autorisations et des licences administratives d'importation correspondantes.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DISTECH CONTROLS SAS

7 - VÉRIFICATION DES PRODUITS

7.1 Inspection des Produits lors de la réception pour défaut visible

Le Client s'engage à inspecter les Produits dès leur réception et à signaler les défauts sur le bordereau d'expédition et à confirmer cette notification à Distech Controls SAS dans les vingt (24) heures suivant la réception, afin que Distech Controls SAS puisse signaler le défaut au transporteur dans le délai prévu par l'article L. 133-3 du code de commerce.

Si le Client ne respecte pas cette obligation de contrôle et de rapport, le Client n'est pas en droit de se prévaloir d'un défaut visible des Produits.

7.2 Inspection supplémentaire des Produits

Le Client s'engage à ouvrir immédiatement le colis, à effectuer le contrôle des Produits livrés et à signaler par écrit à Distech Controls SAS, dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception des Produits, tout défaut qu'il pourrait constater. En l'absence de réserve écrite du Client dans ce délai, la livraison sera réputée acceptée et le Client ne pourra se prévaloir d'aucun défaut des Produits.

8 - RETOUR DES PRODUITS

Toute réclamation de retour de produit doit respecter la « *politique d'autorisation de retour de marchandise* » envoyée sur simple demande ou disponible à l'adresse suivante : <https://www.acuitybrands.com/support/warranty/terms-and-conditions>.

Pour tout retour de produit, le Client sera tenu de communiquer les numéros de série de chaque produit, et donnera lieu à une communication préalable d'un numéro RMA par Distech Controls SAS. Tout produit retourné sans numéro RMA ou ne respectant pas la « *politique d'autorisation de retour de marchandise* » sera refusé.

Toute demande de retour de produit pour un défaut potentiel doit être formulée par téléphone au +33478456555 ou par email au support technique technicalsupporteurope@distech-controls.com.

Toute demande de retour de produit fondée sur une raison commerciale (par exemple erreur dans la commande) doit être formulée par téléphone au +33478450123 ou par email au salesadmin@distech-controls.com.

9 - GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

9.1 Garantie concernant les Produits

Sauf accord écrit contraire entre les parties, la garantie des Produits est applicable dans un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de fabrication. Cette garantie couvre exclusivement les défauts de fabrication. La garantie est limitée aux préjudices directs et certains dont le Client apporte la preuve. La garantie ne s'applique pas aux services que le Client pourrait intégrer dans le Produit ou que le Client pourrait vendre à ses propres clients conjointement avec les Produits Distech Controls SAS.

La garantie est strictement limitée au remplacement des Produits ou au remboursement de son prix, à la seule discrétion de Distech Controls SAS, et est exclue dans les cas suivants :

- modification et/ou réparation du produit par un tiers non agréé par Distech Controls SAS ;
- altération des Produits pendant le transport ;
- mauvaise utilisation des Produits,
- conditions inappropriées de stockage des Produits.

Dans tous les cas, tout retour de produit doit être conforme à la « *politique d'autorisation de retour de marchandise* ».

Le Client qui accepte le remplacement des Produits reconnaît qu'il est satisfait de ses droits du fait de ce remplacement et qu'il ne peut prétendre à aucune indemnité supplémentaire pour quelque raison que ce soit.

9.2 Limitation de responsabilité

La responsabilité totale de Distech Controls SAS à l'égard de toutes les réclamations de quelque nature que ce soit, qu'elles soient contractuelles ou délictuelles (y compris la négligence), de responsabilité stricte ou autres, découlant de ou en relation avec, ou résultant de la vente, la livraison, la revente, la réparation ou le remplacement de tout Produit par Distech Controls ou l'exécution de tout service, ne pourra en aucun cas dépasser le prix d'achat attribuable au produit ou service spécifique qui donne lieu à la réclamation, et toute responsabilité de ce type prendra fin à l'expiration de la période de garantie applicable.

En tout état de cause, la responsabilité de Distech Controls SAS est limitée aux dommages directs et matériels, à l'exclusion de tous dommages indirects et immatériels.

Le Client reconnaît et accepte qu'il est de sa seule responsabilité de s'assurer que les Produits commandés répondent à ses besoins ou à ceux de ses propres clients. Distech Controls SAS est réputée avoir fourni le niveau de conseil approprié et le Client ne pourra formuler aucune réclamation auprès de Distech Controls SAS au

motif que les Produits ne répondraient pas à ses besoins ou à ceux de son client ou, d'une manière générale, au motif d'un défaut de conseil.

10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les produits commercialisés par Distech Controls SAS sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle, et notamment par le droit d'auteur et/ou le droit des marques et/ou le droit des brevets et/ou le droit des dessins et modèles. Distech Controls SAS est seul propriétaire desdits droits de propriété intellectuelle.

Les créations qui sont protégées par un droit de propriété intellectuelle mais qui ne sont pas la propriété de Distech Controls SAS ont fait l'objet d'une licence régulière à Distech Controls SAS.

Le Client s'interdit de déposer, d'exiger et d'obtenir un droit de propriété intellectuelle sur l'un des actifs de Distech Controls SAS (Produits, logiciels, nom commercial, marque, logo, slogan, design et modèles etc.) et plus généralement sur tout actif de Distech Controls SAS sur lequel Distech Controls SAS détient des droits de Propriété intellectuelle.

Le Client reconnaît que toute utilisation des actifs de Distech Controls SAS, y compris ses Produits et logiciels, qui n'aurait pas été expressément autorisée par Distech Controls SAS, enfreint les droits de Distech Controls SAS et peut entraîner des poursuites judiciaires. En particulier, le Client s'interdit de copier, décompiler, faire de l'ingénierie inverse, désassembler, tenter de dériver le code source ou modifier tout ou partie des Produits et logiciels.

Le Client s'interdit expressément d'utiliser les Produits et logiciels de Distech Controls SAS à d'autres fins pour lesquelles ils ont été conçus.

Plus généralement, le Client s'engage à ne pas affecter, de quelque manière que ce soit, les Produits et logiciels de Distech Controls SAS, ni à les utiliser de manière abusive qui discréditerait ou dégraderait la réputation de Distech Controls SAS et de ses Produits et logiciels, directement ou indirectement.

En tout état de cause, le Client s'engage à tenir Distech Controls SAS informée sans délai de toute atteinte aux droits de Propriété Intellectuelle dont il aurait connaissance.

11 - OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES DES PARTIES

Conformément à l'article R. 541-173 du code de l'environnement, l'identifiant unique de Distech Control SAS est : **FR020414_05OSDW**.

Le Client s'engage à respecter son obligation de reprise des Produits usagés et, le cas échéant, à informer clairement les consommateurs de leurs droits sur les Produits usagés, conformément à l'article R. 541-161 du code de l'environnement. Le Client s'engage également à assister Distech Controls SAS dans son obligation de reprise de ces Produits, conformément aux articles L. 541-10 et suivants du code de l'environnement.

12 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution du contrat entre le Client et Distech Controls SAS, chaque partie est susceptible de traiter des données à caractère personnel relatives aux salariés de l'autre partie, telles que, notamment, les noms, prénoms, adresses e-mail, numéros de téléphone des représentants et/ou personnes de contact.

Ces données seront traitées par chaque partie de manière indépendante, en tant que responsable du traitement, dans le but de gérer la relation commerciale entre elle et l'autre partie.

Chaque Partie s'engage à traiter ces données à caractère personnel dans le respect de la réglementation applicable, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») du 27 avril 2016, et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, dans sa version en vigueur.

Si un employé souhaite accéder aux données et exercer ses droits en relation avec les données, il peut le faire via les liens Exercer mes droits et Ne pas vendre ou partager mes informations personnelles ou via les coordonnées fournies dans la Déclaration de confidentialité, chacune disponible au bas de chaque site Web de Distech Controls SAS.

13 - DROIT APPLICABLE - JURIDICTION - LANGUE

Les CGV et l'ensemble des relations contractuelles et commerciales entre les parties sont soumis au droit français.

Le Tribunal de commerce de Lyon sera seul compétent en cas de litige surgissant des CGV et/ou des conditions particulières convenues entre les parties, y compris les litiges relatifs à la validité, à l'exécution ou à la résiliation des CGV et/ou des conditions particulières convenues entre les parties. Cette disposition s'applique dans les cas où il y a plus d'un défendeur, pour les procédures sommaires ou pour les recours en garantie. Tout choix de juridiction qui pourrait être prévu par les documents commerciaux ou administratifs du Client ne fait pas obstacle à l'application de la clause des présentes. Les CGV sont traduites en anglais pour des raisons de commodité uniquement. La version française est la seule version faisant foi. Par conséquent, si le sens d'une disposition est différent dans la version française et dans la version anglaise, la version française prévaut.